

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
EN VISIOCONFERENCE ET PRESENTIELLE
LE JEUDI 26 MARS 2026 à 14H00**

Présents :

Représentants des personnes accueillies :

Mme Leslie BONZANI ;
M. Jordan KELBERT ;
M. Florian SOEHNLEN ;
M. Jérémy HUSSER ;
Mme Viviane MATHIEU ;
M. Guillaume SCHWARTZ ;
Mme Laurence KLEIM.

Représentants des Services Autonomie à Domicile :

M. Jérémy HUSSER ;

Représentant de l'association :

M. Elvis CORDIER

Représentant des établissements d'Accueil de Jour :

M. Laurent PARISI

Représentant des familles / entourage / représentants légaux :

Mme Nathalie DOBLER ;
M. Michel BONZANI.

Représentant du personnel :

Mme Thérèse TALLE ;
M. André JELSPERGER.

Mme Christia JAEGY, secrétaire du CVS

Membres Invités :

M. Michel HECKLY, Représentant Association France AVC 68 ;
Mme Audrey BIECHLIN MORRA, Directrice qualité et parcours, Cheffe de service du SAMSAH.

Excusée :

M. Jean-Paul GRETH, Président du Comité Départemental Handisport du Haut-Rhin ;
Mme MESSERLIN Viviane, Représentante des Services Autonomie à Domicile ;
M. STHELIN Jérémy, Représentants des personnes accueillies ;
M. KAPPS Jonathan, Représentant SAVA / MAVA ;
M. SCHITTLY Pierre, Représentant des personnes accueillies du SAMSAH.

1. Approbation du compte-rendu du :

- Jeudi 27 Novembre 2026

Approbation à l'unanimité de l'ensemble des membres présents.

2. Evènements indésirables (EI) :

Projection du diaporama (ci-joint).

Présentation par Mme Audrey BIECHELIN ; le nombre et la nature des EI traités par la CAP du 1^{er} novembre 2025 à ce jour. Les 14 déclarations sont présentées globalement et anonymement.

3. Plaintes, réclamations et compliments :

Projection du diaporama (ci-joint).

4 réclamations ont été traitées.

4. Projet d'établissement et de services :

Projection du diaporama (ci-joint).

Un nouveau projet a été écrit et il doit être mis en œuvre pour la période 2026- 2030.

Un séminaire de lancement a eu lieu le mercredi 2 avril 2025 et a regroupé des administrateurs d'Alister, les membres du Comité de Direction, les membres du Comité de pilotage de l'actuel projet d'établissement et des représentants du CVS et des salariés

Une version en « facile à lire » est disponible.

Vote : le projet d'établissement de la branche médicosociale de l'association Alister (Alister Autonomie) et les projets de services de chacune de ses composantes : SAMSAH, SAJ, CLA, PA Services, FAM de jour / Hors les Murs et Handiconsult68) ont été validés à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

5. Contrôle ARS et évaluation HAS :

Projection du diaporama (ci-joint).

En septembre 2026, les Accueils de Jour (SAJ et FAMJ), ainsi que le service d'aide à Domicile (CLA68), seront évalués par la Haute Autorité de Santé.

Des temps d'échanges seront prévus en septembre 2026 avec les membres du CVS afin de préparer l'entretien avec les évaluateurs.

6. Charte des droits :

Projection du diaporama (ci-joint).

Un groupe de travail constitué de professionnels ainsi que personnes accompagnées a travaillé autour de la charte.

Prochaine étape, nous souhaitons représenter chaque droit par une illustration.

7. Prévention santé : M ta santé :

Projection du diaporama (ci-joint).

Handiconsult 68 porte un vaste projet de prévention santé à destination :

- des personnes en situation de handicap du sud Alsace ;

- des personnes accompagnées par la Plateforme Alister ;
- des proches et aidants.

Du 4 au 6 mai 2026, une campagne de prévention des cancers féminins sera proposée, grâce au soutien du Régime Local de l'Assurance Maladie.

8. Résultats de l'enquête de satisfaction :

Projection du diaporama (ci-joint).

Plusieurs idées pour renforcer la connaissance du CVS :

- création d'une affiche ;
- prendre un temps d'échange avant le repas ;
- présentation du CVS au moment de la visite d'admission.

9. Coût des repas :

En décembre 2025, le fournisseur des repas des accueils de jour nous a informés d'une augmentation du coût des repas de 0.30 € effective au 01^{er} janvier 2026.

Le forfait journalier à la charge des personnes accompagnées est à présent de 10€60.

10. Minibus : usages 2025 :

Les usages des véhicules de services pour les sorties des accueils de jour en 2025 ont représenté un total de 3 778 KM soit une augmentation par rapport à 2024 : 2 045 KM.

11. Point divers :

SAJ de Colmar :

- Prévoir des moments d'assouplissement 2 x 5 minutes OU 2 x 10 minutes en raison de la position assise ;
- Point repas : petite précision la carte de remplacement change tous les 3 mois ;
- Prévoir plus de balade à l'extérieure ;
- Prévoir l'achat de plus de chaises à accoudoirs, M. Parisi fera le point.

SAJ de Mulhouse :

- Remplacement des stores cassés dans la salle à manger : ils sont en cours de remplacement ;
- Souhait de peindre le poteau dans la salle à manger à la place du papier peint : à réfléchir ;
- Salle bien être : le fauteuil massage est bloqué : à voir si une réparation est possible en raison de l'âge du fauteuil.

Compliment : retour positif par rapport au travail du personnel.

Proposition de date :

- le jeudi 25 juin 2026
- le jeudi 26 novembre 2026

A la demande des participants, les réunions continueront à se tenir aux deux formats en même temps (=hybride) : en présentiel sur deux sites (Colmar et Mulhouse) et en visioconférence pour ceux qui le souhaitent.

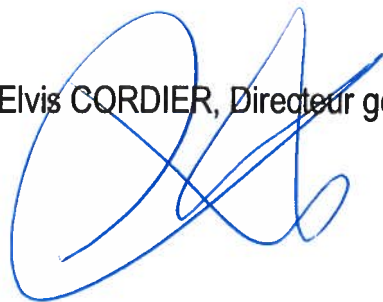
**La prochaine réunion de CVS aura lieu le jeudi 26 juin 2026
à 14h00.**

Fait à Mulhouse, le lundi 8 juin 2026.

Leslie BONZANI, Présidente du CVS



Elvis CORDIER, Directeur général



Conseil de la Vie Sociale



handicap services
alister

26 mars 2026

Ordre du jour

1. Approbation du **compte-rendu du 27 novembre 2025** ;
2. **Evènements Indésirables** ;
3. **Plaintes, réclamations et compliments** ;
4. **Projets d'établissement et projets de service 2026-2030** ;
5. **Contrôle ARS** et **Evaluation HAS** ;
6. **Charte des droits et libertés** : information et illustrations ;
7. **Prévention santé** : « M ta santé » ;
8. Résultats de l'**enquête de satisfaction 2025** ;
9. **Usages des minibus** ;
10. **Coût des repas** ;
11. **Points divers.**

1. Approbation du compte-rendu

Approbation du
compte-rendu
du 27 novembre 2025

Qui est « **contre** » ?

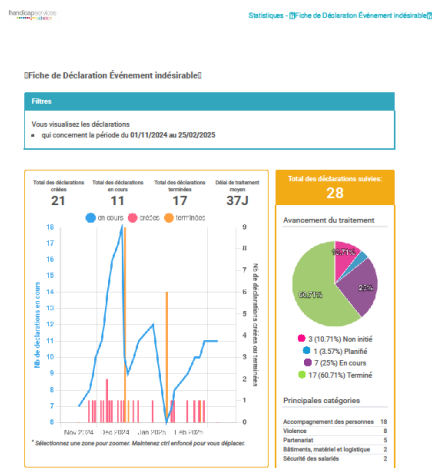
Qui « **s'abstient** » ?

Qui est « **pour** » ?

2. Evènements indésirables

Les membres du CVS sont informés du
nombre d'évènements indésirables traités
par la Commission d'Action de Progrès (CAP)
de Handicap Services Alister.

Présentation des **évènements indésirables** traités depuis novembre 2025
par Mme Audrey BIECHELIN-MORRA, Directrice Qualité-Parcours

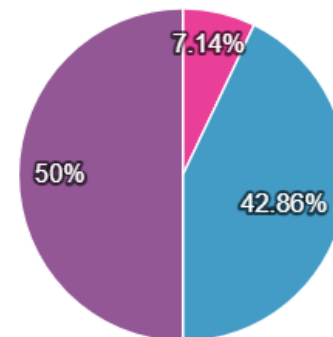


Un avis ?
Des remarques ?
Des questions ?

2. Evènements indésirables

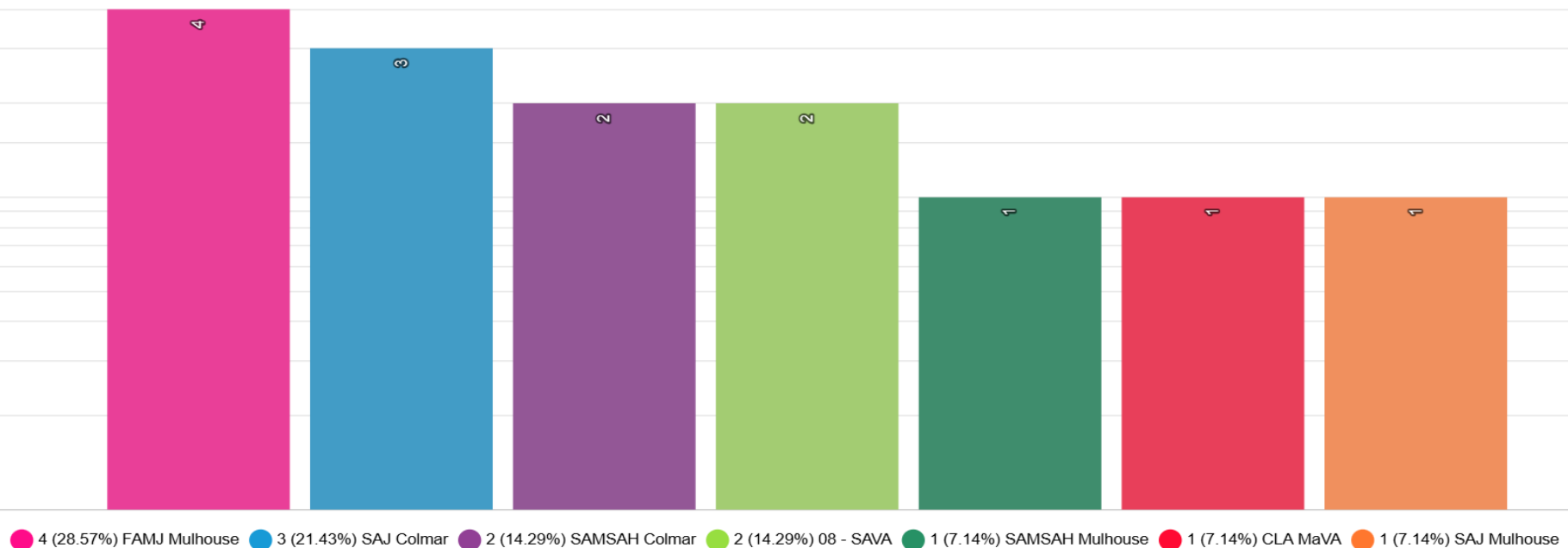
14 déclarations suivies
du 01/01/2026 à ce jour

Répartition par avancement

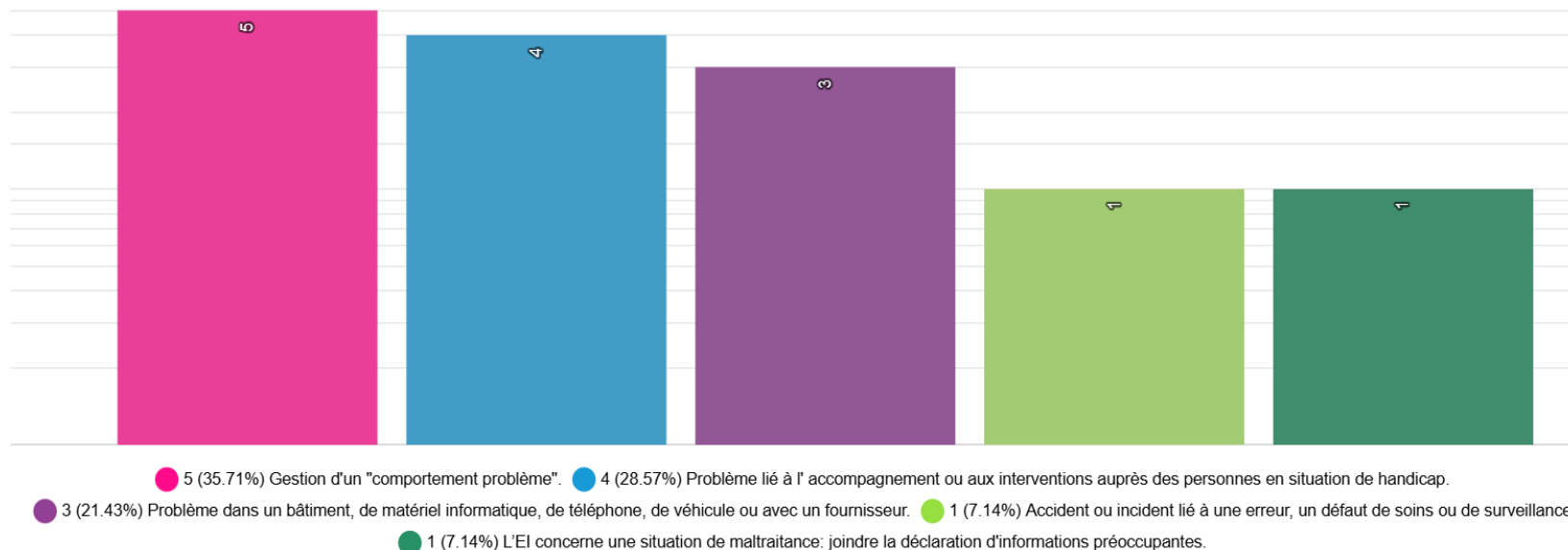


1 (7.14%) Non initié 6 (42.86%) En cours 7 (50%) Terminé

Répartition par établissement



2. Evènements indésirables



- **Accompagnement interventions** : chute, fausse route, crises d'épilepsie...
- **Gestion d'un « comportement problème »** : agressivité, troubles du comportement perturbant l'accompagnement et ayant des répercussions importantes;
- **Défaut de soins-surveillance**: chute dans le cadre d'une activité avec intervenant extérieur.
- **Maltraitance** : 1 en cours de traitement;
- **Logistique** : problème déconnexions IMAGO, bugs boîtes mail...

3. Plaintes, réclamations et compliments

Les membres du CVS sont informés
des « **plaintes et/ou réclamations** », et des « **compliments** » reçus
par Handicap Services Alister

Présentation par Mme BIECHELIN-MORRA,
Directrice Qualité-Parcours

Un avis ?

Des remarques ?

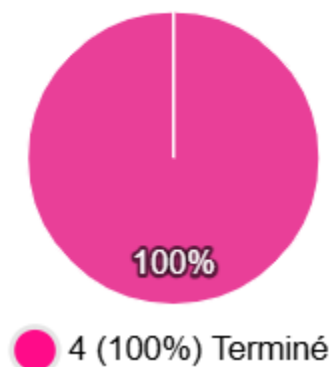
Des questions ?

3. Plaintes, réclamations et compliments

4 déclarations suivies

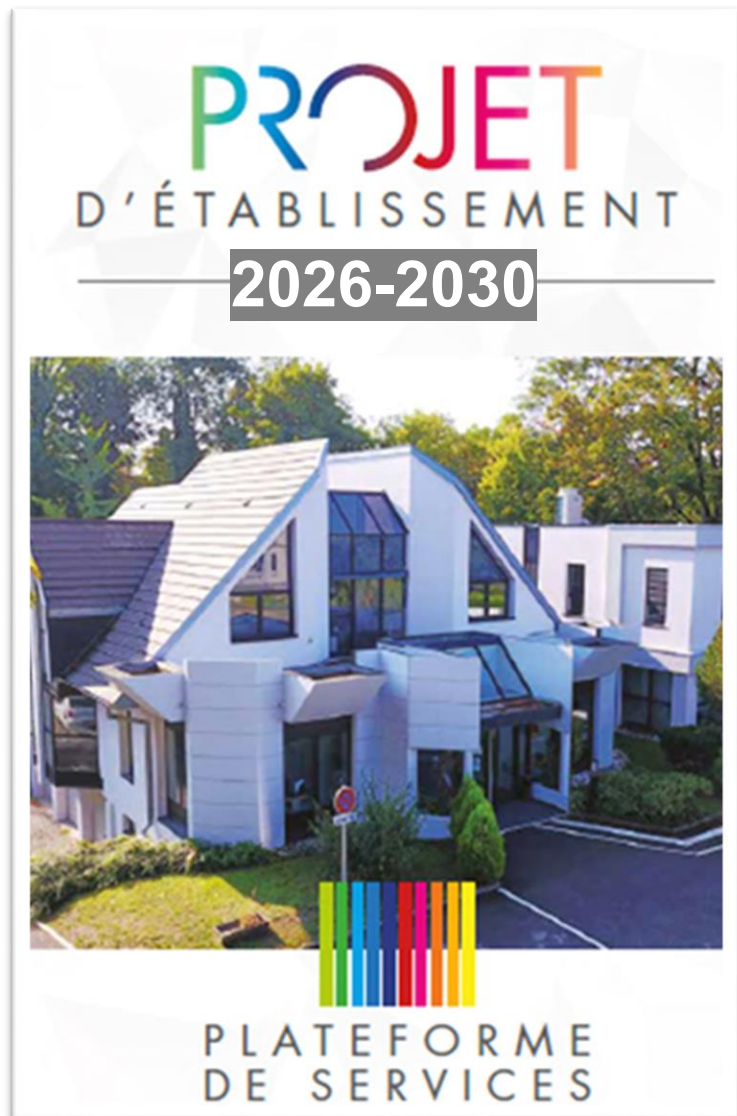
du 01/11/2025 à ce jour

Répartition par avancement



- **1 suite à la procédure d'admission:** clôturé suite à la rencontre.
- **1 matériel abîmé chez une personne accompagnée :** en cours de finalisation.
- **1 problème logement (M2A) MaVA chauffage:** M2A alertés.
- **1 concerne le comportement d'un professionnel à l'égard d'une personne accompagnée :** professionnelle rencontrée.
- **1 suspicion de vol :** investigations réalisées et suspicion écartée.

4. Projet d'établissement et de services



Le Projet 2021-2025 est terminé

Un **nouveau projet** a été écrit et il doit être mise en œuvre pour la période **2026-2030**.
Il a été construit avec :

- des **Administrateurs d'ALISTER** ;
- les **membres du Comité de Direction** ;
- les **membres du Comité de pilotage** de l'actuel Projet d'établissement ;
- des **représentants du Conseil de la Vie Sociale**.

Le **séminaire de lancement** a eu lieu le
mercredi 02 avril 2025 !

4. Projet d'établissement et de services

Rappel : le séminaire de lancement a eu lieu le mercredi 02 avril 2025 !



4. Projet d'établissement et de services

NOTRE AMBITION COLLECTIVE



Personnes accompagnées

Construire avec elles des solutions favorisant le pouvoir d'agir et le « vivre chez soi »

Professionnels

Développer les compétences pluridisciplinaires et promouvoir la qualité de vie au travail

Réseau partenariat

Coopérer avec nos partenaires territoriaux pour proposer des solutions sur mesure

Handicap Services Alister

Promouvoir une offre de services innovante et durable

Notre Mission :

- Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées en soutenant leurs capacités à agir ;
- Développer l'inclusion des personnes en perte d'autonomie en leur permettant de **mieux vivre chez elles et de rester libres** et auteurs de leurs choix de vie.

4. Projet d'établissement et de services

Nos valeurs :

Dynamisme :

- ✓ Nous agissons vite
- ✓ Nous proposons des solutions utiles
- ✓ Nous nous adaptons aux besoins
- ✓ Nous ne restons pas sans rien faire

Respect :

- ✓ Nous respectons chaque personne
- ✓ Nous acceptons ses choix
- ✓ Nous respectons son rythme
- ✓ Nous respectons ses idées
- ✓ Nous ne jugeons pas

Esprit d'équipe:

- ✓ Nous travaillons ensemble
- ✓ Nous partageons nos idées
- ✓ Nous mettons en commun nos compétences
- ✓ Nous nous aidons entre nous
- ✓ Nous proposons un accompagnement de qualité

Bienveillance:

- ✓ Nous accompagnons avec attention
- ✓ Nous faisons preuve d'empathie
- ✓ Nous faisons preuve d'humanité
- ✓ Nous cherchons le meilleur pour chacun



4. Projet d'établissement et de services

Les grandes parties retenues pour le Projet d'Etablissement et des Projets des service :

Droits des personnes accompagnées	Démarche qualité & Procédure d'accompagnement
Projet de soins & Prévention et promotion de la santé	Vie sociale
Soutien aux aidants	Bientraitance & lutte contre la maltraitance
Vie intime, affective et sexuelle	Communication

4. Projet d'établissement et de services

NOTRE AMBITION COLLECTIVE



Personnes accompagnées

Construire avec elles des solutions favorisant le pouvoir d'agir et le « vivre chez soi »

Professionnels

Développer les compétences pluridisciplinaires et promouvoir la qualité de vie au travail

Réseau partenariat

Coopérer avec nos partenaires territoriaux pour proposer des solutions sur mesure

Handicap Services Alister

Promouvoir une offre de services innovante et durable

L'ambition globale:

- Consolider une plateforme de services intégrée au service des parcours
- Répondre à des situations de plus en plus complexes et hétérogènes
- Renforcer une logique :
 - de personnalisation
 - d'inclusion dans le milieu ordinaire
 - de parcours

4. Projet d'établissement et de services

1. Adapter notre offre aux nouveaux besoins



AXES D'AMÉLIORATION

- Développer des **réponses modulables** et évolutives
- Renforcer :
 - **l'habitat inclusif**
 - l'accompagnement à domicile
 - Le **soutien aux aidants**
- Mieux prendre en compte :
 - le **vieillissement et les personnes âgées**
 - les troubles psychiques et cognitifs
 - les **parcours complexes**
- Favoriser l'autodétermination et la participation

4. Projet d'établissement et de services

2. Structurer les parcours et la coordination :



AXES D'AMÉLIORATION

- Renforcer la **coordination des parcours**
- Travailler des **Projets Personnalisés** à l'échelle de la **plateforme** : ex : SAJ + SAMSAH + CLA avec :
 - une évaluation commune des besoins
 - une procédure globale d'accompagnement
- Fluidifier **les transitions** et éviter les ruptures de parcours

4. Projet d'établissement et de services

3. Coopérer au niveau local :



AXES D'AMÉLIORATION

- **Renforcer nos partenariats** sanitaires, sociaux et médico-sociaux et formaliser toutes les coopérations par des conventions
- **Mieux s'articuler** avec :
 - le droit commun
 - les dispositifs de coordination (DAC, SARA, C360...)
- Se positionner la plateforme comme **ressource territoriale**

4. Projet d'établissement et de services

4. Améliorer l'accès à la santé :



AXES D'AMÉLIORATION

- Faire de **l'accès effectif aux soins** un droit effectif pour les personnes accompagnées
- Structurer des **parcours de soin** robustes, notamment via Handiconsult Sud Alsace
- Développer les **actions de prévention et de dépistage** dans le cadre des campagnes nationales
- Renforcer l'éducation à la santé et le « **pouvoir d'agir** » sur sa propre santé
- Lutter contre les **ruptures et le renoncement** aux soins

4. Projet d'établissement et de services

5. Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail :



AXES D'AMÉLIORATION

- **Développer les compétences** par la formation continue
- Renforcer la **transversalité des équipes** et les **pratiques partagées**
- Améliorer la qualité de vie au travail (**QVCT**)
- Favoriser un **management participatif**

4. Projet d'établissement et de services

6. Consolider l'organisation de la plateforme de services :



AXES D'AMÉLIORATION

- Travailler la structure générale pour **simplifier les relations** entre les services
- Mettre en place et **renforcer les outils communs** (DUI, procédures...) pour :
 - harmoniser les pratiques
 - Faciliter l'articulation entre services
- **Renforcer la logique de plateforme** de services et lutter contre les fonctionnements « en silo »

4. Projet d'établissement et de services

7. Offrir des services sûrs et de qualité :



AXES D'AMÉLIORATION

- Déployer une **culture qualité** partagée
- Renforcer :
 - la **gestion des risques** (dont maltraitance)
 - la traçabilité et les **signalements / EI**
- S'appuyer sur :
 - les évaluations **HAS**
 - les retours d'expérience : **RETEX**
- Continuer à **innover** dans nos organisations

4. Projet d'établissement et de services

8. Assumer notre responsabilité sociétale :



AXES D'AMÉLIORATION

- Développer notre **politique** et les actions
« **RSO** »
- Renforcer :
 - la **communication externe**
 - la **visibilité de l'offre**
- Inscrire l'action dans une logique :
 - inclusive
 - éthique
 - locale

4. Projet d'établissement et de services

Une version en



est disponible et annexée à la fin de cette présentation.

4. Projet d'établissement et de services

Mise aux votes des :

Projet d'établissement

Qui est « **contre** » ?

Qui « **s'abstient** » ?

Qui est « **pour** » ?

Projets de services

Qui est « **contre** » ?

Qui « **s'abstient** » ?

Qui est « **pour** » ?

5. Contrôle ARS et Evaluation HAS

Le 26 janvier 2026, dans le cadre du **Plan de contrôle des établissements et services médico-sociaux** (ESMS) de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, les **Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour et FAM Hors les murs** ont du fournir (sous 3 semaines) plusieurs 10 aine de pièces pour vérification et conformité. Nous n'avons à ce jour pas de retour de leur part.

Pour rappel, en septembre 2026 les **Accueils de jour** (SAJ et FAMJ), ainsi que le **Service d'Aide à Domicile** (CLA 68), seront évalués par la **Haute Autorité de Santé**.

Comme pour le Service d'Accueil de Jour en 2023, le **Conseil de la Vie Sociale sera entendu dans le cadre d'entretien** spécifique.

Des **temps d'échanges** seront organisés **pour vous aider à préparer** au mieux cet entretien avec nos évaluateurs.

Des remarques ?

Des questions ?

6. Charte des Droits et Libertés

Le 05 novembre, un groupe de travail (*) s'est réuni pour réécrire la :

« Charte des Droits et Libertés des personnes accompagnées »

Les **12 droits fondamentaux** ont été discutés ensemble afin de décrire comment cela se traduit concrètement pour chacun dans l'association.



* Merci à Leslie, Jonathan, Jérémy, Thérèse, Nicolas, Léa, Audrey et Laurent pour leurs participations actives et enrichissantes.

6. Charte des Droits et Libertés

Elle est elle faite en :



La charte est à présent **en cours de finalisation**.

Nous souhaitons **représenter chaque droits par une illustration** sous forme de : dessins, peintures, pictogrammes, BD...

Afin de représenter le plus grands nombres de personnes accompagnées, nous vous proposons la répartition suivante :

6. Charte des Droits et Libertés

SAVA - MaVA

- Principe de non-discrimination
- Droit à l'autonomie

Maisons Familiales : CLA – FAM HM

- Droit à un accompagnement adapté
- Droit au respect des liens familiaux et personnels

Mésanges : CLA

- Droit à l'information
- Droit à la pratique religieuse

Phénix : CLA – FAM HM

- Droit à la renonciation
- Respect de la dignité de la personne et de son intégrité

Accueils de Jour Mulhouse et Colmar : SAJ - FAMJ

- Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne
- Droit à la protection
- Principe de prévention et de soutien
- Droit à l'exercice des droits civiques

7. Prévention santé

Handiconsult 68 porte un vaste projet de prévention santé à destination :

- des **personnes en situation de handicap** du sud Alsace ;
- des **personnes accompagnées** par la Plateforme ALISTER ;
- des **proches et aidants**.



Handiconsult
Sud Alsace

Accueillir et faciliter l'accès aux soins
des personnes adultes en situation de handicap

Vous êtes adulte et résidez dans le sud du Haut-Rhin,
vous **vivez avec un handicap**,
et rencontrez des difficultés d'**accès aux soins** ?

Handiconsult est à votre disposition pour vous aider,
quel que soit votre handicap, contactez **Handiconsult** :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
au 03 89 622 414
handiconsult68@alister-autonomie.fr
115 Avenue de la 1ère Division Blindée
68100 MULHOUSE

ou en scannant
le QR Code :



handicap services
alister
www.handicap-services-alister.com

Financé par
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

7. Prévention santé

Du 04 au 06 mai 2026, une **campagne de prévention des cancers féminins** sera proposée, grâce au soutien du **Régime Local de l'Assurance Maladie** :

- Bilan prévention ;
- Prélèvement HPV ;
- Formation à l'**autopalpation des seins** ;
- **Mammographie**.

En 2027, les **cancers masculins et la dermatologie** seront concernés.



Du 04 au 06 mai 2026

**CAMPAGNE DE PREVENTION
des cancers féminins**

Retrouvez nos professionnels et
le Camion "M ta santé" chez :

HANDICAP SERVICES ALISTER
115 Avenue de la 1ère Division Blindée
68100 MULHOUSE

M ta Santé
en route
pour la prévention

PRÉVENTION
INFORMATION
DÉPISTAGE
GRATUIT
OUVERT À TOUS

Gratuit

A destination des **personnes en situation de handicap** et de **leurs aidantes**.
Les locaux et le camion sont **totalement accessibles PMR**.

- Une **consultation ou séance de sensibilisation** avec une sage-femme ou un médecin (sans examen gynécologique) ;
- Un **bilan prévention** avec une infirmière ;
- Une **formation à la palpation** ou l'**auto-palpation** des seins ;
- Une **mammographie** (pour les plus de 50 ans n'ayant pas bénéficié de cet examen depuis plus de deux ans) ;
- Un **prélèvement HPV très peu invasif** (pour les plus de 25 ans).

Pour vous inscrire ou nous contacter, vous pouvez :

- nous appeler au **03.89.62.24.14**
- nous écrire à **handiconsult68@alister-autonomie.fr**
- ou flasher le QR Code



8. Résultats de l'enquête de satisfaction 2025

228 personnes sur 436 ont répondu à l'**enquête de satisfaction 2025**

=> soit 52 % de taux de participation

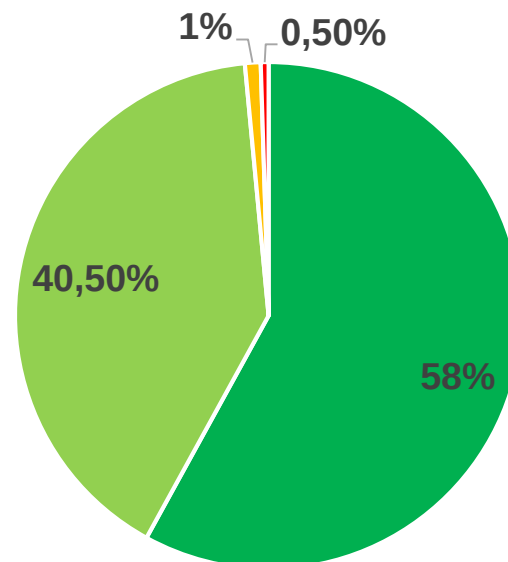
(entre le 01/01 et le 15/03/2026)

Toutefois, il y a des disparités de participation selon les services ou dispositifs :

Services/dispositifs	Nombre de réponse	Taux de participation
SAVA-MAVA	8 / 9	89 %
Accueils de jour	70 / 89	79 %
SAMSAH	33 / 189	17 %
CLA68-FAM HM	42 / 49	86 %
PA Services Alister	75 / 100	75 %

8. Résultats de l'enquête de satisfaction 2025

La qualité d'accueil ou d'accompagnement
=> 98,5 % de satisfaction



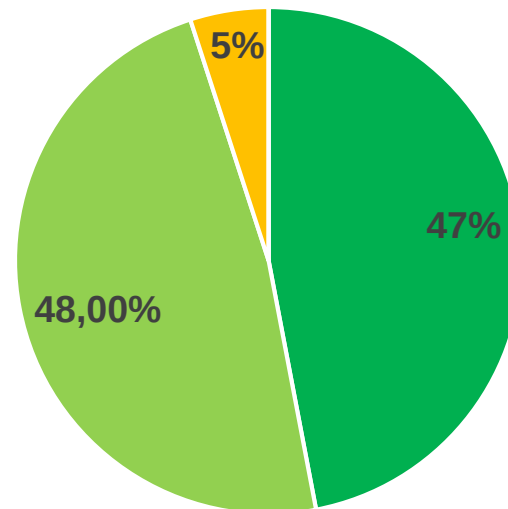
■ Très satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Peu satisfaisant ■ Insatisfaisant

Services/dispositifs	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
SAVA-MAVA	7	1	0	0
Accueils de jour	48	21	0	1
SAMSAH	21	11	1	0
CLA68-FAM HM	25	17	0	0
PA Services Alister	31	43	1	0

8. Résultats de l'enquête de satisfaction 2025

Respect des choix et autodétermination

=> 95 % de satisfaction

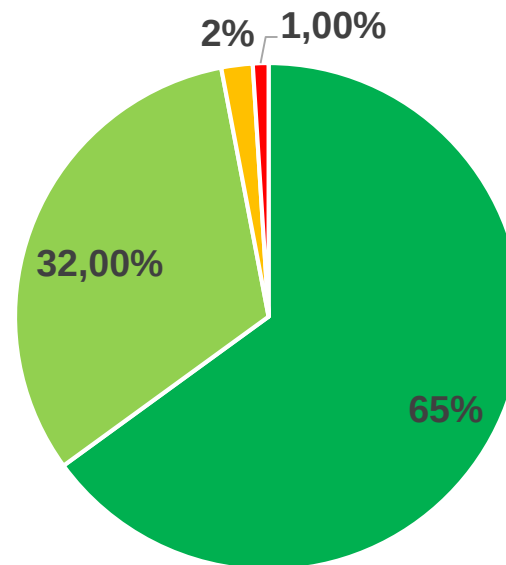


■ Très satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Peu satisfaisant ■ Insatisfaisant

Services/dispositifs	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
SAVA-MAVA	7	1	0	0
Accueils de jour	23	42	5	0
SAMSAH	29	0	4	0
CLA68-FAM HM	33	8	1	0
PA Services Alister	15	58	2	0

8. Résultats de l'enquête de satisfaction 2025

Respect des souhaits, des croyances
et de l'intimité => 97 % de satisfaction



■ Très satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Peu satisfaisant ■ Insatisfaisant

Services/dispositifs	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
SAVA-MAVA	6	2	0	0
Accueils de jour	40	26	3	1
SAMSAH	32	0	0	1
CLA68-FAM HM	33	8	1	0
PA Services Alister	37	38	0	0

8. Résultats de l'enquête de satisfaction 2025

Il ressort de ces enquêtes de satisfaction **des attentes d'amélioration** :

SAVA-MAVA :

- Renforcer le soutien psychologique et psychiatrique pour les locataires.

Accueils de jour :

- Améliorer la livraison et la qualité des repas (74% de satisfaction à Mulhouse / 47 % à Colmar) ;
- Proposer davantage de sortie (notamment sur le site de Colmar).

SAMSAH :

- Améliorer la procédure d'accueil : information sur le contenu du Livret d'Accueil.

CLA68-FAM HM :

- Renforcer l'information de la personne accompagnée lors de l'absence d'un professionnel.
- Accompagnement à la désignation de la personne de confiance ;
- Explications du PAP, réactualisation du livret d'accueil et distribution.

PA Services Alister

- Information gestion de l'astreinte du service.

8. Résultats de l'enquête de satisfaction 2025

Les **Accueils de Jour et le SAVA** questionnent les personnes accompagnées sur leur connaissance du Conseil de la Vie Sociale :

Connaissez-vous le Conseil de la Vie Sociale ?

Services/dispositifs	Oui	Non
SAVA-MAVA	4 / 8	4 / 8
Accueils de jour	49 / 70	21 / 70
En %	68 %	32 %

Avez-vous des idées pour renforcer la connaissance du CVS
par l'ensemble des personnes accompagnées ?

9. Repas accueils de jour : coût

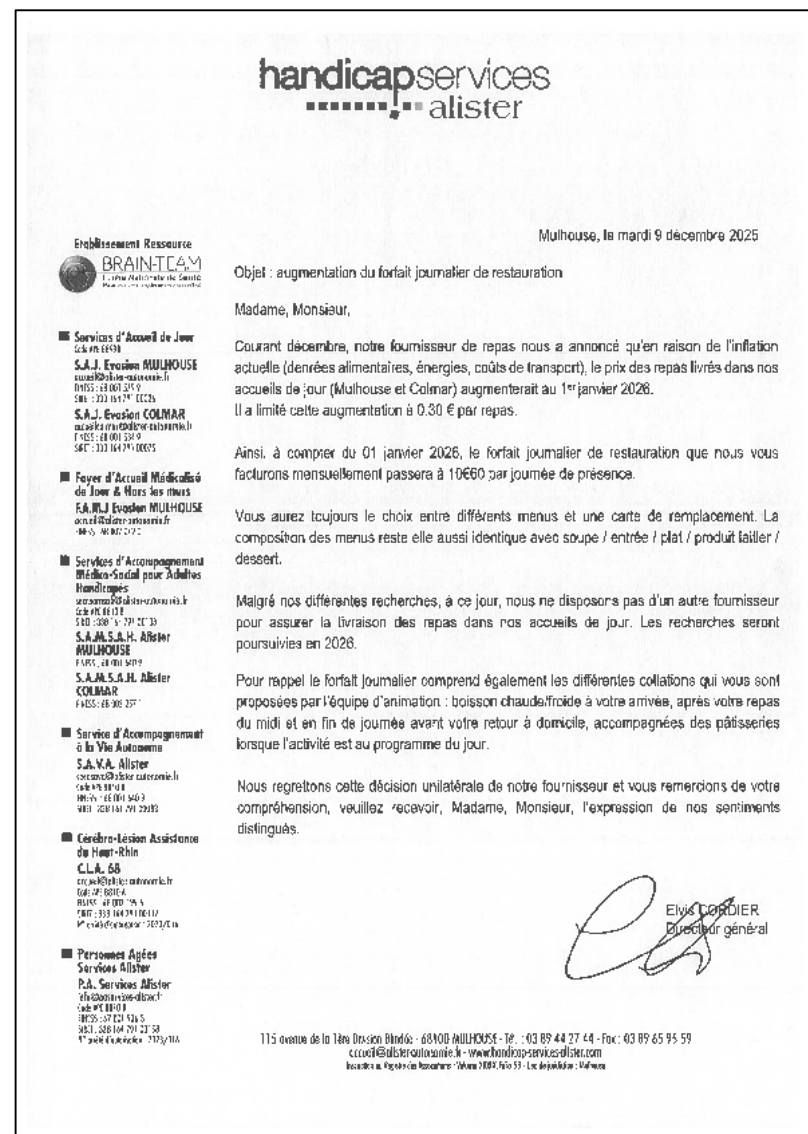
En décembre 2025, le **fournisseur des repas** des accueils de jour nous a informés d'une **augmentation du coût des repas de 0,30 €**, effective au 01 janvier 2026.

Les personnes accompagnées, les membres du CVS, ainsi que les représentants légaux **ont été informés** à partir du 15 décembre par courriers et mails.

Pour rappel, le **forfait journalier à la charge des personnes accompagnées** est à présent de 10€60.

Il comprend :

- le **repas de midi** ;
- les différentes **collations de la journée** (café, tisanes, sirops, boissons...) ;
- les **ingrédients des ateliers de cuisine** et de **pâtisserie**.



10. Minibus : usages 2025

Les usages des véhicules de services pour les **sorties des accueils de jour en 2025 ont représenté un total de :**

3 778 km * (2 045 en 2024)

Selon l'usage précédent (0.60 € / km), cela représente une **économie pour les personnes accompagnées de 2 267 €** sur l'année et a ainsi permis **de réaliser des projets de sortie** qui auraient été plus limités.

* Rappel : plafond fixé en 2022 de **4 000 km/an**

11. Points divers



Calendrier 2026 :

Prochains Conseil de la Vie Sociale :

Jeudi 25 juin 2026

Jeudi 26 novembre 2026



Facile à lire



Le projet d'établissement explique :

- ce que nous faisons
- pourquoi nous le faisons
- comment nous voulons nous améliorer

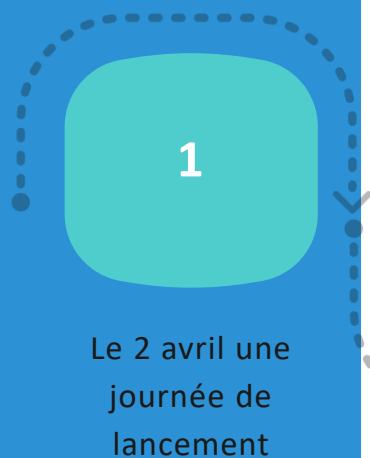
**Qu'est-ce qu'un PROJET
D'ETABLISSEMENT?**

**IL SERT À MIEUX ACCOMPAGNER LES
PERSONNES.**

COMMENT LE PROJET A-T-IL ETE CONSTRUIT?



L'objectif : faire mieux ensemble !



Des groupes de
travail avec des
professionnels, le
CVS, le CA



Des groupes
de réflexion
et de
rédaction



Une phase de
rédaction des
projets de
services et du
PE



La validation
et la diffusion
des projets

LES AXES D'AMELIORATION



Notre objectif principal

Mieux répondre aux besoins des personnes que nous accompagnons en tenant compte de leurs choix et en construisant des solutions adaptées et en travaillant ensemble.

LES AXES D'AMÉLIORATION



1. Mieux répondre aux besoins des personnes

Nous voulons :

- proposer un accompagnement adapté à chaque personne
- prendre en compte les attentes et les choix de chacun

LES AXES D'AMÉLIORATION



2. Mieux organiser les parcours

Nous voulons :

- mieux coordonner les professionnels
- éviter les ruptures dans l'accompagnement

La personne doit avoir un parcours clair et cohérent.

LES AXES D'AMÉLIORATION



3. Travailler avec les partenaires

Nous voulons :

- mieux travailler avec les autres structures
- faciliter les liens avec les partenaires (santé, social...)

Pour mieux accompagner ensemble.

LES AXES D'AMÉLIORATION



4. Améliorer l'accès aux soins et la prévention

Nous voulons :

- faciliter l'accès aux soins
- développer la prévention (éviter les problèmes de santé)

LES AXES D'AMÉLIORATION



5. Soutenir les professionnels

Nous voulons :

- aider les professionnels dans leur travail
- proposer des formations
- améliorer les conditions de travail

Des professionnels bien accompagnés =
un meilleur accompagnement pour les
personnes.

LES AXES D'AMÉLIORATION



6. Améliorer l'organisation de la plateforme

Nous voulons :

- mieux organiser la plateforme
- rendre le fonctionnement plus clair

LES AXES D'AMÉLIORATION



7. Qualité et sécurité

Nous voulons :

- améliorer la qualité de l'accompagnement
- prévenir les risques
- apprendre de nos erreurs

LES AXES D'AMÉLIORATION



8. Ouverture et responsabilité

Nous voulons :

- être ouverts sur l'extérieur
- respecter l'environnement
- agir de manière responsable